

#### MOT DU MAIRE

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

Nous venons de vivre une étape à la fois importante pour nos institutions démocratiques et inquiétante quant à l'adhésion du corps électoral à l'intérêt capital que représente ces échéances pour notre vie démocratique et, de façon plus générale, pour le développement de nos territoires.

Les causes de cette abstention massive et inédite sont à rechercher dans plusieurs directions, à la fois conjoncturelles (sortie de crise sanitaire, besoin d'évasion, de liberté ...) mais aussi structurelles et

politiques (représentation nationale, répartition des pouvoirs, équilibre des forces, endettement du pays, ...).

Il appartient à chacun désormais, d'en tirer les enseignements et de prendre les positions qui contribueront à rétablir la cohésion nationale autour des valeurs profondes de notre démocratie.



# NOUVEAU!

Reuilly UNE MICRO-FOLIE S'INSTALLE À REUILLY À PARTIR DU 15 JUILLET



MUSÉE NUMÉRIQUE **CONFÉRENCES** ÉVÉNEMENTS

**OUVERTURE LE 15 JUILLET** Accès libre Maison de Reuilly

7 rue Voltaire - 02 54 49 10 47

777 CHÂTEAU DE VERSAILLES PHILHARMONIE DE PARIS LOUVRE  $m \equiv$ la ₩illette Maison Reuilly

valeurs sont aussi culturelles Nos et artistiques et je me réjouis de voir à Reuilly installée une « Micro-Folie », qui met à portée de « clic », pour chacun, les œuvres les plus prestigieuses exposées dans nos musées et palais nationaux.

Fier de l'inaugurer bientôt en présence des autorités de l'État et des parlementaires du territoire, je la mets à votre disposition dès le 15 juillet, avec l'accompagnement efficace de Corine à la Maison de Reuilly.

Bien à vous, Yves Guesnard

# **UNE MICRO-FOLIE À REUILLY**

Une Micro-Folie à Reuilly, la première dans le département de l'Indre, c'est une grande fierté pour Reuilly, son Maire et son Conseil municipal.

Il s'agit de rendre accessible à tous, au sein de notre Maison de Reuilly, dédiée à Paul SURTEL peintre du courant impressionniste, les œuvres prestigieuses exposées dans nos musées et palais nationaux (le Louvre, le musée d'art moderne, le musée du Quai Branly arts premiers, le musée d'Orsay, Versailles, etc...).

Les activités artistiques, de la peinture à la sculpture, en passant par l'écriture, la photo et la musique : c'est, dans nos territoires, un bouillonnement constant depuis toujours, qui conduit à de nombreuses manifestations ;

### **UNE MICRO-FOLIE À REUILLY**

je pense à quelques personnages célèbres : George Sand à Nohant avec Chopin et Liszt, également à Alain-Fournier, Maurice Genevoix, Georges Bernanos, Maurice Rollinat, sans oublier tous ceux, peu ou pas connus du grand public qui œuvrent et s'exposent dans les médiathèques et autres salles municipales.

J'aurai à cœur de promouvoir l'accès à la Culture pour tous, avec cet outil original et innovant qu'est le musée numérique ; de développer des synergies avec les Micro-Folies



voisines mais aussi avec les bibliothèques, médiathèques et Offices de tourisme en direction de thématiques en lien avec l'actualité des établissements d'enseignement, avec l'actualité tout court.

Je veux associer à cette réalisation portée par le Ministère de la Culture, Nadine BELLUROT, Sénatrice de l'Indre, qui en a été à l'origine alors qu'elle était Maire de Reuilly.

Plein succès à notre Micro-folie!

Yves Guesnard

## FEUX D'ARTIFICES PRIVÉS



Nous souhaitons rappeler qu'il est interdit de tirer des feux d'artifices sur le domaine public. Sur le domaine privé, toléré pour le 14 juillet, il est nécessaire de prévenir la mairie et d'avoir l'autorisation du propriétaire du terrain. De plus, il est souhaitable de prévenir le voisinage compte tenu des nuisances que cela peut occasionner.

Il faut également s'assurer de conditions de tirs optimales pour éviter tout danger.

### UN MOT POUR NOS AÎNÉS

Nous venons de vivre une longue et difficile période qui a mis à mal nos organisations sociales. Les Associations ont dû cesser leurs activités, notre Centre Communal d'Action Sociale n'a pu poursuivre que la Banque alimentaire et abandonner ses actions phares que sont le déjeuner et le goûter annuels offerts à nos aînés.

Nos actions quotidiennes ont été maintenues : aides aux « courses », transports à la demande mais nous avons dû interrompre les promenades du mardi.

Nous n'avons pas perdu le lien avec nos aînés les plus isolés : pendant les fortes chaleurs de l'été, nous avons appelé chacune et chacun régulièrement, afin de nous assurer de leur santé physique et morale. Dès l'ouverture du cycle des vaccinations anti-Covid, nous avons proposé un centre de vaccination éphémère avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé : une cinquantaine de nos aînés ont reçu la première dose, la seconde a été administrée fin juin. Dans la même période, une soixantaine supplémentaire a été conduite pour chacune des deux doses vers un centre de vaccination voisin.

La vie reprend, durablement espérons-le, alors reprenons les activités, celles que vous connaissez déjà, et de nouvelles aussi, qui devraient satisfaire bon nombre d'entre vous qui les avaient suggérées.

Je souhaite ajouter qu'il vous est possible de **vous manifester en mairie** au 02 54 03 49 00 si vous souhaitez figurer dans nos registres **pour être contactés dans le cadre du plan canicule.** 

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente reprise des activités seniors et je me réjouis de vous y retrouver.

Bien à vous, Yves Guesnard

#### BORNE DE TÉLÉCONSULTATION

#### **INFORMATIONS**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les horaires du cabinet de téléconsultation ont évolué. Il est ouvert le lundi et le vendredi de 10h à 12h et le mercredi de 14h30 à 16h30 pour permettre un accès aux familles.

Pour prendre rendez-vous, Il suffit **d'appeler la mairie au 02 54 03 49 00** aux horaires d'ouverture. Le cabinet se situe au 23 rue de la République, à coté de la boulangerie. Munissez-vous de votre carte vitale et de votre téléphone portable. En effet, celui-ci sera nécessaire pour la création de votre compte personnel sur la borne. Après moins de 10 minutes d'attente, vous **pourrez obtenir tous les avis médicaux pour des pathologies bénignes et courantes** comme une infection urinaire, une otite ou une grippe, toutes les ordonnances et renouvellements d'ordonnances (hors médicament de classification 3), un arrêt de travail, des prescriptions vaccinales et bien plus encore!

#### **TÉMOIGNAGE**

Nicole B. habite à Reuilly et est allée voir un médecin sur la borne de téléconsultation le mois dernier. Conseillée par son médecin traitant pour un simple renouvellement d'ordonnance, elle nous raconte :

« J'y suis allée avec mon ancienne ordonnance, ma carte vitale et mon téléphone. Même si je n'avais jamais, auparavant, fait de téléconsultation, je n'étais pas inquiète et Aurélie était présente et m'a accompagnée pour l'inscription. Elle s'est ensuite éclipsée pour me laisser seule avec le médecin qui était très sympathique. Si je dois à nouveau consulter, j'y retournerai! Tout est bien organisé et ça se passe bien. »

### NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ AU FORMAT EUROPÉEN



Depuis le 14 juin, notre département est passé à la nouvelle carte d'identité au format « carte bancaire ». Il n'est pas obligatoire que tous les citoyens renouvellent leur ancienne carte qui est encore valide dans l'espace européen jusqu'en 2031.

Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du

visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans). Pour les enfants en garde partagée, il y aura toujours 2 adresses.

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

#### REUILLY SE TRANSFORME

#### **INSTALLATION DE LA FIBRE**

Le déploiement des infrastructures de fibre optique et les travaux liés à ce déploiement commencent en juillet. De plus, des élagages vont avoir lieu le long des rues. Certains propriétaires vont aussi être contactés si la végétation gênante dépasse sur le domaine public.

#### ENHERBEMENT DE LA COMMUNE

Avec les aléas climatiques de ces deux derniers mois, un certain nombre d'espaces verts et de rues de la commune n'ont pu être entretenus de façon optimale. 5 hectares d'espaces enherbés et nombre de trottoirs et de rues ont subi les pluies incessantes de ces dernières semaines favorisant une pousse rapide du gazon et des mauvaises herbes tout en empêchant un entretien régulier. Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux travaux de fauchage et d'entretien sont déjà planifiés et les équipes des Services Techniques font leur maximum pour vous permettre de passer un agréable été dans notre belle ville.

# LA CULTURE EN HORAIRES D'ÉTÉ

Du 5 juillet au 28 août, la Maison de Reuilly et la Médiathèque passent en horaires estivaux.

	MÉDIATHÈQUE	Maison de Reuilly
LUNDI	Fermée	Fermée
Mardi	10h - 12h	14h - 18h
MERCREDI	Fermée	10h - 12h 15h - 18h
JEUDI	Fermée	10h - 12h 15h - 18h
VENDREDI	10h - 12h	15h - 18h
SAMEDI	Fermée	10h - 12h 14h - 18h
DIMANCHE	Fermée	Fermée

#### PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

- Du 10 juillet au 8 septembre : Expositions de Wilma RIZZO et de Marc PETITNET à la Maison de Reuilly. (voir ci-dessous)
- 14 juillet : Cérémonie au Monument aux morts à partir de 11h suivi d'un vin d'honneur sous le préau de l'école élémentaire.
- 15 juillet : Ouverture au public de la Micro-Folie à la Maison de Reuilly. (voir 1<sup>ère</sup> page)

# FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET

Cette année, en raison de l'instauration du Pass sanitaire pour les événements de plus de 1000 personnes et de l'organisation à adopter pour le contrôle des spectateurs, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet de Reuilly ne pourra malheureusement pas être tiré.



# LA PAROLE À L'OPPOSITION

# Chères Reuilloises, Chers Reuillois,

Nous profitons de ce dernier bulletin avant une pause estivale pour vous souhaiter à tous un bel été. Malgré les levées des mesures, restons prudents pour que la rentrée 2021 soit sous le signe de la reprise.

Le dernier conseil municipal qui s'est tenu le 4 juin dernier a attiré notre attention sur deux points sur lesquels nous allons rester particulièrement vigilants : la hausse de la taxe d'aménagement et la mise en place de contrat de service civique. Sur ce dernier point, nous encourageons bien évidemment ces recrutements. Nous avons cependant demandé à Monsieur Le Maire, des précisions sur les missions qui seraient précisées sur une lettre de mission.

Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous sur vos idées et nos convictions.

Prenez soin de vous.

Contact: avanconsensemblepourreuilly@gmail.com, f ou 07.81.09.70.86 (tél : S.Pain)

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain